

# 5 ANS

## *Garantie limitée du fabricant de la carcasse 5 ans / 2 rechapages*

Certains pneus commerciaux BFGoodrich<sup>MD</sup> utilisés uniquement en service longue distance conformément aux instructions contenues dans le manuel de l'opérateur, sont couverts par une garantie supplémentaire de carcasse limitée du fabricant contre les défauts de fabrication et de matériaux. Une garantie limitée du fabricant sur la carcasse contre les défauts de fabrication et de matériaux, pour un maximum de 2 rechapages pendant 60 mois à compter de la date d'achat telle que définie ci-dessus, lorsque le rechapage est fait par un détaillant autorisé par Michelin technologies de rechapage (MRT) ou un détaillant autorisé rechapage Oliver. Ces produits sont identifiés par la mention "5 ans / 2 rechapage" dans la documentation commerciale. Garantie limitée du fabricant sur la carcasse" dans la documentation commerciale.

Les carcasses couvertes par cette garantie limitée supplémentaire du fabricant doivent avoir été inspectées par un détaillant autorisé de pneus BFGoodrich pour camions commerciaux et rechapées par un détaillant autorisé Michelin technologies de rechapage (MRT) ou un détaillant rechapage Oliver autorisé, conformément aux normes de réparation et de rechapage établies par la Tire Industry Association (TIA) et/ou Michelin Technologies de rechapage, Inc. (MRT) et/ou le détaillant rechapage Oliver.

Pour plus d'informations, consultez votre revendeur de pneus BFGoodrich pour camions commerciaux le plus proche.

